

TARIF ET PROCÉDURE DE LOCATION 2016-2017



(Incluant la taxe de séjour)

Appartement B3- 46m²- 8 couchages (+ 2 d'appoint) classé 1*
Appartement B5 - 18m²- 4 couchages (+1 d'appoint) classé 1*.
Résidence Estaragne II (ou B) 65170 PIAU-ENGALY

Arrivée le samedi à partir de 15h – Départ impératif le samedi suivant avant 11h

Appartement		B3 - 46m ² - 8 couchages plus 2 d'appoint	B5 - 18m ² - 4 couchages plus 1 d'appoint	B3 + B5 - 64m ² - 12 couchages plus 3 d'appoint
Période	Semaine	Tarif par semaine	Tarif par semaine	Tarif par semaine
HIVER	du 19/11/2016 au 17/12/2016	460 €	320 €	780 €
	du 17/12/2016 Au 07/01/2016	985 €	520 €	1 505 €
	du 07/01/2017 au 04/02/2107	580 €	360 €	940 €
	du 04/02/2017 au 4/03/2017	985 €	520 €	1 505 €
	du 4/03/2017 au 15/04/2017	580 €	360 €	940 €
	PRINTEMPS	du 15/04/2017 au 22/04/2017	700 €	440 €
du 22/04/2017 au 01/07/2017		270 €	160 €	430 €
ÉTÉ	du 01/07/2017 au 02/09/2017	370 €	210 €	580 €
AUTOMNE	du 02/09/2017 au 25/11/2017	270 €	160 €	430 €

ATTENTION : les périodes rouges sont proposées, en début de saison, aux locations pour les 2 appartements simultanément pour grande famille.

Ces prix comprennent :

- La taxe de séjour.
- Electricité et eau

Ces prix ne comprennent pas:

- Les frais de dossier, 15€ par appartement.
- Le dépôt de garantie, 280€ par appartement, non encaissé, retourné par courrier sous 8 jours après contrôle de l'appartement. Nous en déduisons éventuellement le coût de remplacement des objets manquants ou détériorés, voire le nettoyage (**70€ par appartement**).
- **Le nettoyage complet en fin de séjour qui reste à votre charge.**
- Un supplément animal domestique de 17€ admis après notre accord formel.

Dernière mise à jour : mardi 13 décembre 2016. Annule et remplace toute édition précédente.

PROCEDURE DE COMMANDE D'UN SEJOUR :



Vous pouvez réserver :

- par téléphone (**02.38.45.15.47** ou **06.28.29.38.08**).
- par mail (blaize3838@wanadoo.fr).
- par lettre (Nicole BLAIZE 41 route des Marais 45130 MEUNG/LOIRE).

Nous ne louons qu'à la semaine. Pour les locations au week-end veuillez consulter le parc hôtelier.

Dès votre commande, nous positionnons sur notre site une option d'une semaine, et nous vous envoyons 2 exemplaires du Contrat de location. A leur réception, nous vous demandons de nous renvoyer, avant la fin du délai d'une semaine faute de quoi nous annulons l'option, les deux exemplaires signés du Contrat de location, accompagnés de 2 chèques :

- Un représentant les arrhes de 25% du montant de la location = 25% de (tarif de la semaine +15€ de frais de dossier, par appartement + éventuellement, 17€ pour un animal, après notre accord), qui sera encaissé.
- Un représentant 50% du dépôt de garantie, soit 140€ par appartement, qui ne sera pas encaissé et vous sera restitué en fin de location, à moins de retenues citées plus haut.

à l'ordre de : **Nicole BLAIZE 41 route des Marais 45130 MEUNG/LOIRE.**

Dès réception des 2 chèques, nous vous renvoyons 1 exemplaire signé du Contrat de location.

ATTENTION : nous vous demandons de payer le solde par deux chèques, au même ordre, que nous devons avoir reçus au plus tard 60 jours avant le début de votre séjour, faute de quoi nous remettons l'appartement en location et conservons vos arrhes :

- Un représentant 75% du montant de la location = 75%(tarif de la semaine + 15€ de frais de dossier par appartement+ éventuellement 17€ pour un animal), à titre de règlement définitif qui sera encaissé.
- Un représentant le solde du dépôt de garantie, soit 140€ par appartement, qui ne sera pas encaissé et vous sera restitué en fin de location, à moins de retenues citées plus haut.

Dès réception des 2 chèques, nous vous envoyons :

- Un **CLE-PASS** pour la remise du code du digicode.
- Un, ou plusieurs **PARKING-PASS** vous permettant de stationner, vous et vos invités, sur le parking devant l'appartement.

Nous restons en contact avec vous, pour tout problème, par mail ou téléphone, et faisons tout pour que vos vacances soient pleinement réussies.

Pour le plaisir de ceux qui vous suivront, merci de vous abstenir de fumer dans l'appartement et de respecter l'interdiction de rentrer skis, bâtons et chaussures dans l'appartement.

Deux choses sont donc importantes :

- Que nous recevions votre paiement final au plus tard 60 jours avant le début de votre séjour.
- Qu'à votre départ, vous laissiez l'appartement **complet, propre et bien rangé.**

D'avance, nous vous en remercions.